



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises

Question au Gouvernement n° 682

Texte de la question

EXPORTATIONS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Warsmann, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Luc Warsmann. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué au commerce extérieur ; elle concerne beaucoup de nos compatriotes.

Monsieur le ministre, depuis une vingtaine d'années, ce sont les petites et moyennes entreprises de notre pays qui, pour l'essentiel, ont été le moteur de la croissance et de la création d'emplois. L'aide aux petites et moyennes entreprises doit donc être notre objectif premier. Or il est un domaine où il reste beaucoup à faire, je veux parler du développement des exportations. Il faut aider les petites et moyennes entreprises de notre pays à développer leurs ventes de biens et de services à l'étranger. En effet, 1 milliard d'euros supplémentaires d'exportations signifient la création de 15 000 emplois.

Ma question est très concrète, monsieur le ministre : quelles mesures comptez-vous prendre pour que, dans chacune des régions de notre pays, se développe l'incitation des petites et moyennes entreprises à exporter, et donc pour que le nombre d'emplois créés augmente ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au commerce extérieur. J'espère, monsieur Loos, que tout le monde va vous écouter calmement.

M. François Loos, ministre délégué au commerce extérieur. Monsieur le député, je vous remercie de cette question (« Allô ? » *sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*), car il est en effet indispensable d'exporter davantage, non seulement pour la croissance, mais aussi pour l'emploi et même, souvent, pour la stratégie industrielle de chaque entreprise considérée isolément. Exporter davantage, c'est possible. Beaucoup de pays, dont certains sont immenses, ont actuellement une croissance comprise entre 5 % et 10 % : la Chine a ainsi un taux de croissance de 9 %. Par contre, en France, les PME ne réalisent que 32 % du commerce extérieur, alors qu'elles sont 120 000 à exporter.

Il existe un dispositif public, auquel on doit redonner du tonus. En premier lieu, il convient de réunir en une seule agence l'ensemble des dispositifs nationaux existants. Une telle agence est prévue dans la loi Dutreil, qui reviendra prochainement en deuxième lecture à l'Assemblée. Cela permettra de redonner du tonus à notre dispositif.

Des priorités devront également être définies. Car il ne sert à rien de chercher tout partout. Il faut multiplier nos salons à l'étranger. Par rapport aux autres pays européens, nous sommes la lanterne rouge. Les Portugais font plus de salons à l'étranger que la France. Nous devons besoin de multiplier par deux, par trois - et dès l'année

prochaine, ce sera fait -, le nombre de ces salons.

Nous devons aussi répondre à l'attente des 40 000 jeunes qui sont prêts à partir en coopération dans une entreprise à l'étranger pendant un an ou deux.

Enfin, il faut mobiliser les entreprises grâce au système consulaire et aux collectivités locales, auprès desquelles seront décentralisés les services du commerce extérieur. L'économie est une compétition pour les entreprises. En France, elles sont bien entraînées : elles sont toutes qualifiées pour l'exportation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 682

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2003